



Co propriété qui ne fait plus d'entretien depuis 5 ans

Par **palmeraie**, le **16/02/2013** à **18:47**

J'ai un petit appartement à NIMES dans un immeuble ancien . Il y a 5 ans il a subi un dégat des eaux que l'assurance a pris en charge et les travaux effectués l'an dernier. J'ai donc payé tous les ans les frais de copropriété, malgré le locataire parti il y a 5 ans ! Les extérieurs n'ont jamais été entretenus et c'est devenu un taudis.Voulant vendre,le Cabinet immobilier amène des gens visiter, ceux-ci ne veulent même pas rentrer tant c'est vétuste (des magrébins squatte même l'appartement à coté du mien sans que personne ne fasse rien)!

Le Cabinet immobilier qui gère la co-propriété vient de me dire qu'ils n'ont pas d'argent pour faire les entretiens nécessaires . Alors je ne sais lus quoi faire . Quels recours ai-je ayant toujours payé la co-propriété ?

Il est urgent pour moi que je vende cet appartement étant seule avec une adolescente à entretenir .

Merci de me renseigner .

Par **Lag0**, le **16/02/2013** à **19:17**

Bonjour,

Le syndic ne fait que gérer la copropriété pour les copropriétaires. Ce sont eux les décisionnaires en particulier par leur vote en assemblée générale. Or, vous faites partie des copropriétaires, et à ce titre, vous êtes donc partie prenante de la vie de cette copropriété. C'est à vous de faire bouger les choses, vous ne pouvez pas attendre que d'autres agissent pour vous.